

Décision relative à la nomination de Margreet Fröberg au comité de sélection institué par l'article 14, paragraphe 3, du règlement (UE) 2017/1939 du Conseil du 12 octobre 2017 mettant en œuvre une coopération renforcée concernant la création du Parquet européen

2022/2043(INS) - 07/06/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 226 voix pour, 48 contre et 114 abstentions, une décision relative à la nomination de Margreet Fröberg au comité de sélection institué par l'article 14, paragraphe 3, du règlement (UE) 2017/1939 du Conseil du 12 octobre 2017 mettant en œuvre une coopération renforcée concernant la création du Parquet européen.

Le Parlement a proposé que **Margreet Fröberg** soit nommée membre du comité de sélection.